

**Compte rendu du conseil de quartier
des Forges**

Mardi 27 mars -18H30- Salle des fêtes des Forges

Présents :

Représentants conseil municipal :

Mme Solange Mion, adjointe au maire déléguée à la vie associative et citoyenne, M. Phillipe Fournier, adjoint au maire délégué aux solidarités, Mmes Jill Gaucher, adjointe au maire déléguée aux services publics et au public et Céline Millérioux, conseillère municipale.

Représentants citoyens volontaires : Mme Cristina Da Rocha, co-présidente, MM. Jacques Favier, Yves Blondeau, André Champagnat, Michel Sautereau et Mme Nathalie Jamet.

Représentants d'associations ou d'organismes divers : Mme Géraldine Thieffry, CDC Vierzon-Sologne-Berry.

Représentants des services municipaux :

M. Alain Azam, directeur du cabinet du maire, Mmes Christine Poullin, directrice générale des services, Guislaine Morand, responsable service communication, relations publiques et vie citoyenne et Nathalie Bardel, coordinatrice pôle relations publiques et vie citoyenne.

Après avoir excusé l'absence du maire, Mme Mion a souhaité la bienvenue aux membres du conseil de quartier, aux citoyens volontaires, à ses collègues du conseil municipal membres de ce conseil de quartier, aux responsables des services municipaux présents et à tous habitants du quartier des Forges présents à la réunion.

Elle a rappelé qu'il s'agissait de la première réunion plénière de l'année du conseil de quartier et que cette réunion a été préparée en commission le mardi 20 février.

La présente réunion a fait l'objet d'une insertion sur le site Internet et la page Facebook de la ville, ainsi que dans la presse. Des affichettes ont été mises chez les commerçants du quartier et des prospectus ont été déposés dans certains commerces (boulangeries, bureaux de tabac,etc..).

L'adjointe déléguée à la vie citoyenne a rappelé que les 5 conseils de quartiers ont été créés en 2010 et qu'ils ont été pensés comme des lieux de dialogue entre la municipalité et les habitants des quartiers. Les conseillers de quartiers sont informés des projets de la municipalité et participent aux concertations mises en place sur tous les sujets qui concernent leur territoire. Ce sont des interlocuteurs de la Mairie dans les quartiers et tous les habitants de la ville peuvent faire partie des conseils de quartiers sur la seule base du volontariat.

Solange Mion a indiqué que Mme Nathalie Bardel rattachée au cabinet du maire assurait depuis février la préparation et le suivi des conseils de quartiers. Elle est chargée de faire le lien avec les services de la ville pour apporter des réponses aux demandes transmises par les conseillers de quartiers. Elle organise les réunions et la communication propres aux conseils de quartiers dont elle coordonne l'activité.

L'adjointe au maire a fait part de la création d'un espace réservé aux membres des conseils de quartiers sur le site Internet de la ville où seront répertoriés les travaux à venir sur la ville afin qu'ils en soient informés. Un formulaire pour signaler des problèmes de voirie ou de sécurité dans le quartier sera à la disposition des conseillers de quartiers ainsi que l'ensemble des documents qui peuvent

concerner la vie du quartier. Cet espace sera rendu accessible fin mars aux conseillers de quartiers par mots de passe.

Solange Mion a ensuite évoqué différents sujets en s'appuyant sur un diaporama de présentation.

Elle a évoqué le grand moment que fut **l'arrivée de la deuxième étape de Paris-Nice à Vierzon**, manifestation à laquelle plusieurs associations locales ont participé par des animations. Plus de 150 télévisions et des dizaines de radios ont retransmis l'étape dans le monde entier, dont France 3 pendant 1H30 permettant ainsi de découvrir notre ville avec de très belles vues aériennes.

Elle a rappelé la réalisation par la société d'autoroute **d'une aire de covoiturage** mise en service le 6 février à l'échangeur de Vierzon Est de l'autoroute A71.

Une réunion de **concertation a eu lieu le 30 janvier entre le maire et les habitants de la rue Eugène Pottier** à propos de la circulation quotidienne d'une centaine de poids lourds sur cet axe qui dessert les zones d'activité du nord de la ville. **Les comptages de véhicules réalisés sur cet axe par les services municipaux avaient été communiqués aux riverains.** S'il n'est pas possible d'y interdire la circulation de tous les poids lourds, le maire est toutefois déterminé à faire respecter l'interdiction de la circulation de transit pour les véhicules qui n'ont aucun rôle de desserte dans la ville. Il avait rappelé à cette occasion son courrier adressé en décembre à l'ensemble des entreprises et des commerces des zones d'activités du Nord de la ville et du Vieux domaine, pour qu'ils demandent à leurs employés et fournisseurs d'emprunter au maximum les échangeurs autoroutiers Nord et Est plutôt que de circuler rue Eugène Pottier.

Madame Christine Poullin a confirmé la demande faite à l'État d'autoriser l'installation de caméras de contrôle route de Bourges et à la sortie la zone d'activité du Nord de la ville pour verbaliser les véhicules en infraction sur l'interdiction de transit. Un dossier d'autorisation à cet effet a été déposé en préfecture et une demande de subvention FIPD a aussi été faite à ce sujet. Le cabinet du maire a donné à M. Sautereau les éléments nécessaires pour l'aider à la création d'une association qui permettrait notamment d'appuyer les démarches de la municipalité auprès de la société d'autoroute pour la mise en place d'un tarif identique au deux sorties de Vierzon.

Après un échange sur la circulation des poids lourds rue Eugène Pottier avec les conseillers de quartier et plusieurs personnes présentes dans le public, Solange Mion a fait le **point sur le déploiement de la fibre optique par la société Orange sur la ville.** Elle a rappelé que la fibre optique permet de bénéficier de l'internet à haut débit, que son déploiement a commencé par le quartier de Chaillot, où d'ores et déjà plusieurs centaines de foyers ont été raccordés et sont abonnés. Le déploiement se poursuit actuellement sur une 1ère tranche qui s'étend sur tout le sud du Cher et sur le Bois d'Yèvre. À la fin de l'été, c'est toute la zone qui s'étend de Chaillot et des Crèles jusqu'à l'aérodrome et l'avenue du 14 juillet qui pourra recevoir l'Internet haut débit par la fibre optique. Orange prévoit de raccorder le Bois d'Yèvre, une partie de Bourgneuf et la Lœuf d'ici la fin de l'année ou au tout début de 2019. Pour autant, Orange a déjà commencé à poser des câbles de fibre optique et des armoires relais sur la 2ème tranche (cité Henri Sellier) qui recouvre tout le nord et l'est de la ville ainsi que Les Forges. Elle a rappelé qu'à terme, c'est bien toute la ville qu'Orange s'est engagée à équiper en fibre optique.

Solange Mion a rappelé que le Centre de Santé, inauguré le 15 mars, est ouvert depuis le 19 mars. La structure est gérée sous forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) constitué entre la Ville, la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry, le Centre Hospitalier de Vierzon et l'association Caramel de lutte contre le diabète. Cet investissement municipal a été réalisé pour palier les carences de l'État en matière de santé publique : coût 1,6 millions d'euros pour le bâtiment, sans compter le matériel et l'avance de trésorerie que la ville doit faire pour lancer l'activité. L'objectif est de faire face à la diminution du nombre de médecins et de professionnels de santé dans notre ville (médecins généralistes et spécialistes, dentistes, kinésithérapeutes, infirmiers...). Ce projet permet aussi de lutter contre le renoncement aux soins en pratiquant le tiers-payant auprès des usagers qui

n'ont ainsi pas à faire d'avance d'argent. Le centre de santé sera également un outil de prévention en lien avec l'hôpital et les professionnels de santé du territoire. Il devrait monter en puissance dans les prochains mois.

Solange Mion et Jill Gaucher ont ensuite répondu à plusieurs questions des conseillers de quartiers et du public sur ce sujet important pour notre ville. Il a notamment été expliqué que le centre de santé en tant que tel, est considéré comme médecin référent par la sécurité sociale.

Solange Mion a poursuivi par une présentation des premières opérations à réaliser en 2018 et 2019 dans le cadre du nouveau Programme de renouvellement urbain (NPRU). Après avoir rappelé que la convention pour le nouveau PRU a été signée au printemps 2017 entre la Ville, l'État, l'Agence pour le Renouvellement Urbain (ANRU), la région Centre-Val de Loire, Action Logement, la Caisse des dépôts, les bailleurs sociaux (France Loire et OPH du Cher), l'adjointe au maire a précisé que le montant total des travaux à réaliser s'élèverait entre 25 à 30 millions d'€ sur 5 voire 6 ans. Ces travaux consistent à réaménager, démolir et reconstruire des espaces publics, des équipements publics ou des logements sociaux anciens sur un territoire qui regroupe la majeure partie du Centre ville et les cités du Clos du Roy, de Bellevue, Gustave Flourens et Tunnel-Château.

Elle a souligné que ce NPRU concernait aussi un peu Les Forges avec la **réalisation hors sites de plusieurs logements sociaux par l'OPH du Cher à l'emplacement de l'ancien centre associatif de la rue de la Convention**. Les premières opérations NPRU engagées ou à engager en 2018 et 2019 sont ou seront : la réalisation d'une place paysagère sur le site Brunet-Rollinat, la restructuration de l'Auberge de jeunesse par la CDC Vierzon-Sologne-Berry, l'isolation thermique et la restructuration des locaux communs de la résidence Larchevêque et de la cité de Bellevue par France Loire et enfin l'opération Tunnel-Château (restructuration des écoles et des espaces publics au pieds des immeubles) par la ville et France Loire. En réponse à une question du public, elle a signalé le début des travaux de reconstruction de la place paysagère du site Brunet-Rollinat, pour la fin mai ou début juin.

Elle a ensuite fait le bilan des opérations fleurissement et propreté réalisées au printemps 2017. Elle a rappelé que le conseil de quartier et les associations du quartier avaient participé à l'opération fleurissement qui a eu lieu au printemps 2017 sur la place de l'ancienne mairie des Forges, le jour du marché. Cette opération consistait à faire en sorte que les agents des espaces verts de la ville donnent des conseils de taille des végétaux et de plantation avec la distribution symbolique de deux plants à chaque personne pour inciter à fleurir les fenêtres, balcons ou abords des maisons.

Mme Cristina Da Rocha, co-présidente et plusieurs conseillers de quartier ont souligné que cette opération fleurissement avait permis de bons échanges entre les habitants du quartiers et les jardiniers de la ville et qu'elle avait été très appréciée, tout en créant une bonne activité supplémentaire sur le marché. **Ils estiment qu'il convient donc de la reconduire** en essayant d'élargir la participation des habitants du quartier au fleurissement de leurs fenêtres, balcons ou jardins.

En revanche **l'opération de propreté urbaine**, menée en mode ludique sur le même site avec les enfants des accueils après classe, quelques familles et la communauté de communes a peu convaincu. L'objectif était double : nettoyer les espaces publics les plus empruntés dans le quartier et sensibiliser les citoyens jeunes et moins jeunes, à ne pas jeter leurs papiers, paquets de cigarettes et autres dans la rue. Pour les conseillers de quartier, le quartier ne semble pas sale, même s'il serait toutefois intéressant de travailler avec les restaurateurs de repas à emporter pour éviter que les sacs ne soient jetés au sol et auprès du bar-tabac pour ne plus retrouver les tickets de grattage sur le trottoir.

Enfin, Solange Mion a présenté la **démarche participative « Vierzon 2030 »** annoncée en décembre par le maire lors des Assises de la citoyenneté. Il s'agit de réfléchir tous ensemble, aujourd'hui, aux besoins de notre ville et de ses habitants à l'horizon d'une douzaine d'années.

Plusieurs ateliers de réflexion seront lancés entre avril et début juillet, afin de prévoir les évolutions et les réalisations à mettre en œuvre d'ici une douzaine d'années dans notre ville. Le monde économique, le monde associatif seront sollicités, tout comme les conseils de quartiers, le conseil citoyen propre au NPRU et le conseil municipal d'enfants. Une, voire plusieurs réunions communes à tous les conseils de quartiers, sera organisée en mai ou juin pour plancher et produire des propositions sur ces questions. Un document de synthèse sera finalement établi et distribué à la population à la rentrée de septembre.

Plusieurs questions diverses ont été soulevées en fin de réunion :

- le stationnement gênant d'un bus rue Gambetta puis rue Robespierre dont le conducteur habiterait dans le secteur. Ce dernier sera contacté par la police municipale pour qu'il fasse stationner son véhicule en un lieu plus approprié,
- difficulté pour circuler sur la partie haute de rue de la convention avec une poussette pour emmener les enfants à l'école du fait de l'absence de trottoirs. Cet investissement très coûteux n'est pour le moment pas prévu au budget de la collectivité. Il est rappelé que la circulation des véhicules est limitée à 50 km/h et qu'à pieds, il convient de circuler sur le côté gauche de la chaussée pour voir venir les voitures face à soi,
- à la proposition d'une personne du public de mettre en place un projet autour du « Vierzon médiéval », avec des panneaux expliquant par exemple d'où viennent les noms des rues pour faciliter la visite du quartier médiéval par les touristes, il a été répondu qu'un circuit de panneaux historiques avait été mis en place voici plusieurs années dans le centre ville ancien. Ce parcours touristique établi à la demande d'un conseil de quartier permet depuis, de donner des explications aux touristes sur les lieux les plus remarquables de l'histoire de notre ville.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 20H15